



Tax pressure in Morocco

Determining the tax rate and its effect on growth

Pression fiscale au Maroc

Détermination du taux d'imposition et son effet sur la croissance

Otmane ERGUIGUE

Docteur en Sciences Economiques et gestion
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales –Salé
Université Mohamed V - Maroc

Abstract: Morocco's major economic choices and orientations remain constant. Since the country's independence, our economy has been built around the rules of a social market economy: an economy that relies on private and individual initiative, where private property rights are guaranteed, as well as entrepreneurial freedom, with a strong social redistribution component where the State is strongly present as a referee and even as a player. The role of the state has traditionally been strong in Morocco, due to the absence of a national class of private investors at independence, and to the fact that the instruments needed to finance and regulate a market economy are still being built up. This article analyzes fiscal pressure in Morocco. Few studies have been carried out on the determination of the tax rate and its effect on growth.

Keywords: Tax pressure, tax revenue, economic performance.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.8238950>

1. Introduction

Toute réforme structurelle, et celle du système fiscal en est une, fondamentale, doit être inscrite dans la durée, mais doit également tenir compte du contexte dans lequel elle intervient. Les fortes mutations que connaît le monde ces dernières années nous interpellent et nous invitent à jeter un regard critique sur les modèles de développement économique et social en vigueur, et dans le même temps déterminent la nature des réformes prioritaires".

"L'économie marocaine traverse une conjoncture particulière. Alors même que s'achève le cycle de démantèlement douanier avec l'Union Européenne, principal client, fournisseur et investisseur de notre pays, une grave crise économique frappe les pays membres de cette Union. Les secteurs économiques pourvoyeurs de devises pour le Maroc : industries de transformation exportatrices, agriculture et tourisme, souffrent de l'atonie de la demande émanant des principaux partenaires de notre Pays. Les Marocains Résidents à l'Etranger, eux-mêmes touchés par la crise dans leur pays de résidence, voient leurs transferts et leurs investissements au Maroc connaître une baisse ou un tassement".

"Les équilibres macro-économiques du Pays s'en trouvent fragilisés. Par ailleurs, l'ouverture du marché national encourage très fortement les importations en tous genres. Les exportations, faute de diversification de l'offre et par manque de dynamisme suffisant dans les pays de destination progressent beaucoup plus lentement que les importations, exception faite des phosphates dont la progression n'arrive pas à compenser celle des importations. La facture énergétique, ainsi que celle des matières premières s'alourdit par le renchérissement mondial des prix des produits énergétiques et des denrées de base. La conjonction de ces facteurs aboutit à un creusement lourd du déficit de la balance commerciale".

"Les choix économiques et sociaux du pays se trouvent ainsi à la croisée des chemins. Ayant fait le choix de l'ouverture de son marché, le Maroc doit relever le défi de l'emploi et de l'investissement, de la compétitivité interne et externe de son économie, celui du bon usage de la dépense publique, et enfin le défi important de la protection sociale et de la solidarité, facteurs essentiels de la cohésion sociale. Tout cela dans une conjoncture difficile qui ne laisse guère de marges de manœuvre, ni même le temps suffisant pour que les déséquilibres se résorbent progressivement".

2. Système fiscal marocain : Evolution historique et cadre de référence actuel

Tableau 1: Evolution de la pression fiscale (En millions de dirhams)

Désignation	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes fiscales	150123	185651	167377	173563	184982	198504	196765	198186	204645	211 607	224914
PIB (prix courants)¹	647530	716959	748483	748624	820077	847881	897923	925376	987950	1013559	1063297
Variation du PIB en %	7,25	10,72	4,40	4,83	4,52	3,39	5,90	3,06	6,76	2,59	4,91
Pression² fiscale en %	23,18	25,89	22,36	22,12	22,56	23,41	21,91	21,42	20,71	20,88	21,15

Source : Rapport du CESE 2019.

De l'analyse de l'évolution de la pression fiscale au Maroc, il apparaît que le niveau d'imposition évolue selon deux tendances :

- Une évolution variable entre 2007 et 2014, sans marquer de tendance particulière, ni haussière, ni baissière ;
- Une tendance légèrement haussière à partir de 2015, avec un niveau d'imposition qui augmente et qui reste assez élevé, les ratios recettes fiscales/PIB passant de 20,7% en 2015, à 20,9% en 2016 et enfin à 21,15% en 2017.

¹ Chiffres HCP – Principaux agrégats.

² A noter que le calcul de la pression fiscale ne couvre ici que les recettes fiscales, et non l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Ainsi, sur les cinq dernières années, "le taux de pression fiscale oscille autour de 21% (malgré l'existence d'incitations fiscales qui se traduisent par une dépense fiscale de l'ordre de 3% du PIB). Le taux de pression fiscale est encore une fois à prendre avec précaution car le chiffre ne renseigne pas sur l'organisation de la pression fiscale".

"En effet, en raison du nombre élevé de contribuables soumis au régime forfaitaire, de certaines régions bénéficiant d'une exonération de fait (provinces du sud, statuts particuliers pour certaines régions), de l'existence d'exonérations ou d'avantages fiscaux pour des activités contribuant de façon importante à la formation du PIB et de la défiscalisation totale du secteur agricole en matière de TVA et partiellement en matière d'impôts directs, l'économie structurée et normalement fiscalisée supporte un taux de pression fiscale réel beaucoup plus élevé que le taux de pression moyen de l'ensemble de l'économie".

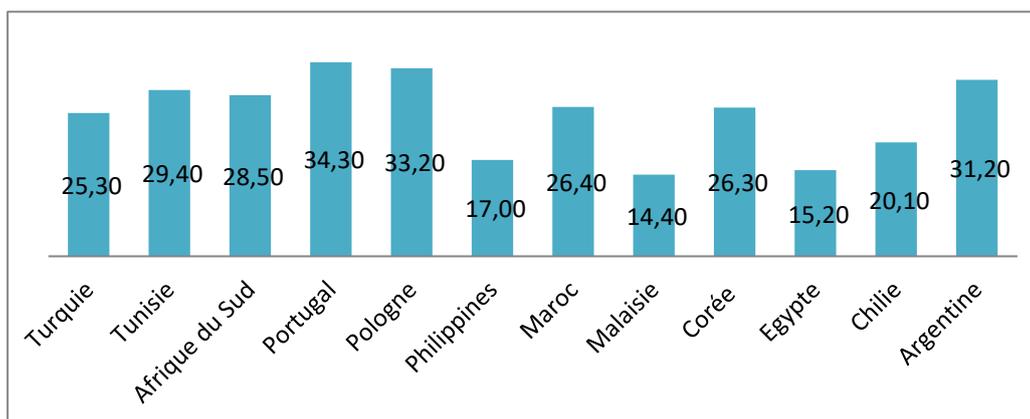
"La répartition de cette pression fiscale sur les différentes catégories de contribuables mérite donc une analyse plus poussée en raison de la concentration de son poids sur un nombre de contribuables et une base de contribution qui reste loin de représenter le vrai potentiel fiscal du pays. Aussi, ce constat est alourdi par l'évasion fiscale qui continue à être à des niveaux estimés élevés. En ce sens, il y'a lieu de procéder à une analyse différenciée et approfondie de sa relation avec le pouvoir d'achat, la couverture sociale, et plus globalement la réalité sociale, et la nature de ses causes".

Selon l'agence Ecofin, le taux d'imposition total moyen des entreprises du pays est de l'ordre de 49,3%, soit la 38ème position sur 53 pays africains. Ce taux reste aussi élevé par rapport aux taux mondial qui est de l'ordre de 40%.

Aussi, d'après les données de l'OCDE, il est souligné que le niveau d'imposition est très élevé au Maroc. Le ratio impôts/PIB est situé à 26,4% au Maroc en 2016, soit le troisième taux le plus élevé en Afrique, après la Tunisie (29,4%) et l'Afrique du Sud (28,5%). Même si les autorités publiques évoquent une baisse de la pression fiscale à 22%, soit une diminution de 4 points, il semble que ce taux est calculé en termes bruts en incluant le secteur agricole qui est presque exonéré des impôts.

La figure suivante élaborée par nos soins compare la pression fiscale du Maroc à celle d'autres pays (y compris les cotisations sociales).

Figure 1. Pression fiscale globale en % du PIB (y compris les cotisations sociales)



Source : Données OCDE, 2016

3. Evolution de la pression fiscale au Maroc

"La structure de la pression fiscale au Maroc est principalement définie par le Code Général des Impôts (CGI) et la Loi sur la Fiscalité Locale (LFL). D'autres taxes parafiscales sont prévues par des textes spéciaux complémentaires. Il ressort de l'analyse du CGI et les textes complémentaires que le nombre

des impôts et taxes est autour de 79. A titre de benchmark, en France, le système fiscal compte plus de 220 prélèvements fiscaux en 2011. Par ailleurs, la microstructure et la performance de cette structure de prélèvements devraient être analysées. Ainsi, la part importante des recettes fiscales au Maroc proviennent, par ordre d'importance, comme suit" :

1. Impôts et taxes prévus par le CGI ;
2. Droits de douanes,
3. Taxe Intérieure à la Consommation,
4. Taxe Professionnelle,
5. Taxe d'Habitation,
6. Taxe de Services Communaux.

"Il y a lieu ainsi de souligner une pléthore de natures de recettes, au nombre de 473, prévues au niveau de plusieurs supports budgétaires, couvrant les recettes fiscales au titre des impôts et taxes les plus connues ainsi que des taxes locales, des redevances, des dividendes, des amendes, des loyers", etc...

Enfin, le cadre fiscal actuellement en vigueur au Maroc ne prévoit pas certaines catégories d'impôts et taxes appliqués dans d'autres pays tels que :

- Impôt sur la succession (France et Espagne) ;
- Impôt sur le patrimoine ou la fortune (France et Espagne) ;
- Contribution sociale généralisée (France) ;
- Taxe sur les logements vacants (France) ;
- Impôt sur l'accroissement de la valeur des terrains de nature urbaine (Espagne) ;
- Taxe sur les transactions bancaires et d'assurances (Turquie) ...

"Dans ce cadre, il faut rappeler que la structure des recettes fiscales représente la principale composante de financement du budget général de l'Etat. En effet, les recettes fiscales constituent 78% des recettes du budget général en 2016. L'évolution de la structure des recettes fiscales au Maroc connaît une tendance cyclique qui dépend, principalement, des aléas climatiques et de l'environnement international. Dans ce cadre, les recettes fiscales du Maroc ont progressé à un rythme soutenu au cours de la période (1986-1996) et ont enregistré une contre-performance durant la deuxième moitié de la décennie 90, progressant à un taux de 6%, après avoir enregistré 16,2% une décennie auparavant".

Cette situation a continué entre 2006 et 2016, période durant laquelle le rythme d'augmentation des recettes fiscales a été à la fois faible et légèrement inférieure à celui du PIB (6,1%).

Tableau 2. Croissance moyenne du PIB, des recettes et de la pression fiscale (En %)

	Moyenne (1986-1996)	Moyenne (1996-2006)	Moyenne (2006-2016)
PIB	11,1	5,2	6,1
Recettes fiscales	14,5	7,1	9,7
Pression fiscale	16,2	6,8	6,4

Source : réalisé par nos soins (données de la Banque Mondiale)

"Le manque du dynamisme des recettes affichées depuis 1991 s'explique par la sensibilité encore élevée des recettes budgétaires à l'égard des facteurs exogènes, notamment, l'évolution mitigée du secteur privé

et la succession de phases de repli de l'activité économique dans la zone euro. En effet, la concentration des exportations marocaines sur le marché européen les rend vulnérables aux effets de retournement du cycle conjoncturel dans la zone et son corolaire le repli de la demande adressée par cette zone à notre pays".

Du côté de la pression fiscale, sa progression est restée, soutenue, avec un taux de croissance de 9,5%, en moyenne, sur la période 2002-2012 contre 7,3% entre 1992- 2001.

"Cette évolution traduit conjointement les effets liés au processus de rattrapage, comme en témoigne la relance d'autres secteurs stratégiques et des mesures de relance de l'investissement et le développement du secteur privé".

Tableau 3. Croissance des recettes fiscales totales En %

Pays	2001-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
France	-4,8	3,7	60,2	4,3	-
Allemagne	-1,7	1,7	6,8	4,0	3,5
Espagne	-10,2	5,0	-1,0	0,5	-
Royaume-Uni	-7,2	6,7	6,0	0,3	-
Turquie	1,9	22,7	25,5	8,4	17,0
Tunisie	3,1	8,7	7,3	9,1	12,0
Maroc	-9,8	3,8	6,5	7,3	-1,4
Maroc (RF-DGI)	-12,3	-1,4	6,7	10,3	-0,9

Source : réalisé par nos soins (données de la Banque Mondiale)

"La part des recettes fiscales dans les recettes publiques globales au Maroc semble donc comparable aux niveaux observés dans les pays à fiscalité moderne qu'ils s'agissent de pays émergents ou de pays développés.

La pression fiscale a connu une période de réduction passant de 26,9% en 2008, à 22,1% en 2009 et 2013 (2008 étant une année exceptionnelle). L'analyse comparative de l'évolution par rapport aux principaux partenaires ressorts les résultats suivants" :

Tableau 4. Les recettes fiscales/PIB En %

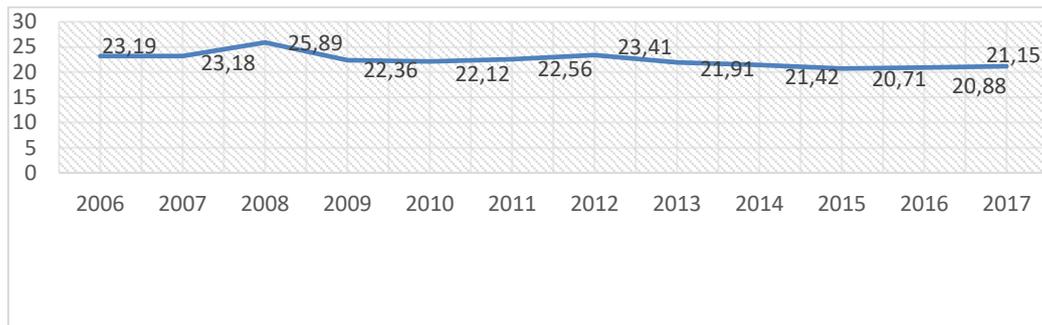
Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016
France	27,3	25,8	26,3	27,4	28,3	-
Allemagne	23,1	22,9	22,0	22,7	23,2	-
Espagne	21,0	18,8	20,3	20,1	20,1	-
Royaume-Uni	29,0	27,4	28,2	29,1	29,1	-
Turquie	18,2	18,6	19,7	20,1	20,1	20,8
Tunisie	20,5	19,8	20,0	21,0	21,0	21,3
Maroc	23,4	23,8	23,0	23,2	23,2	21,5

Source : réalisé par nos soins (données de la Banque Mondiale)

"L'analyse comparative des dynamiques et des composantes de la pression fiscale doit par ailleurs être faite avec prudence, sachant que les méthodes de calculs de ces indicateurs sont hétérogènes et se différent d'un pays à un autre".

"Ainsi, à titre illustratif, la pression fiscale en France couvre l'ensemble des prélèvements obligatoires, y compris les prélèvements sociaux. Egalement, la structure de cette pression fiscale sur les différentes classes de contribuables nécessite une analyse assez détaillée suite à la concentration de son poids sur un nombre généralement limité de contribuable et suite à l'existence d'exonération fiscale sur des activités contribuant de manière importante à la formation du PIB (agriculteurs par exemple)".

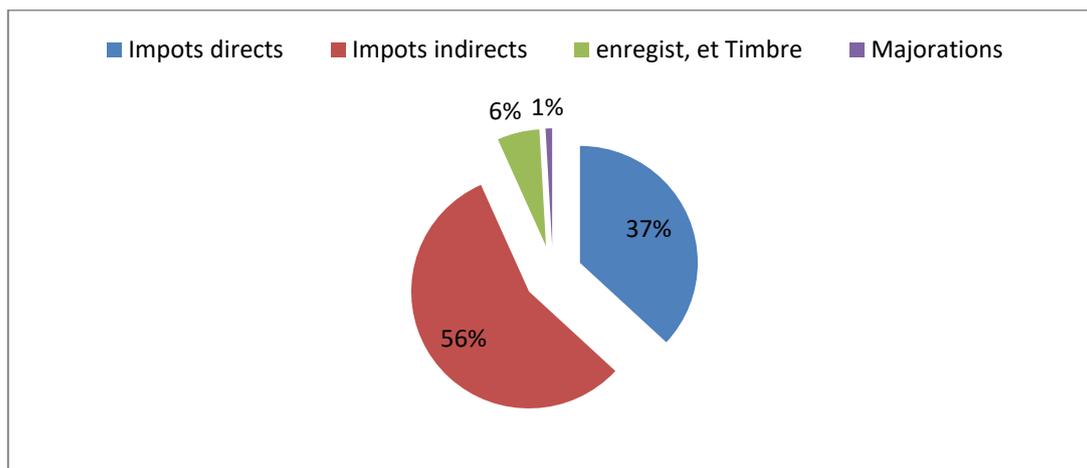
Figure 2. Evolution de la Pression Fiscale (En % du PIB)



Source : Direction Générale des Impôts (2019)

"L'analyse de l'évolution de la structure des recettes fiscales ressort une nette amélioration en volume à partir 2006, avec une optimum extraordinaire enregistrée en 2008 (atteindre 185.651 MDH) suite à la bonne performance des recettes fiscales générées par le trilogie l'IS, la TVA et l'IR".

Figure 3. Répartition selon type d'impôt



Source : Direction Générale des Impôts (2019)

"Comme il a été signalé précédemment, la structure fiscale s'est caractérisée, contrairement à la tendance observée entre 2006 à 2008, par une augmentation de la part des impôts indirects par rapport aux impôts directs à partir de 2009. En effet, la part des impôts indirects est passée de 51,7% en 2009 à 56,8% en 2010 et à 56,4% en 2016. Cette répartition caractérisée par la dominance des impôts indirects est

similaire à la tendance observée dans certains pays développés ou en développement comme la France, Turquie et la Tunisie".

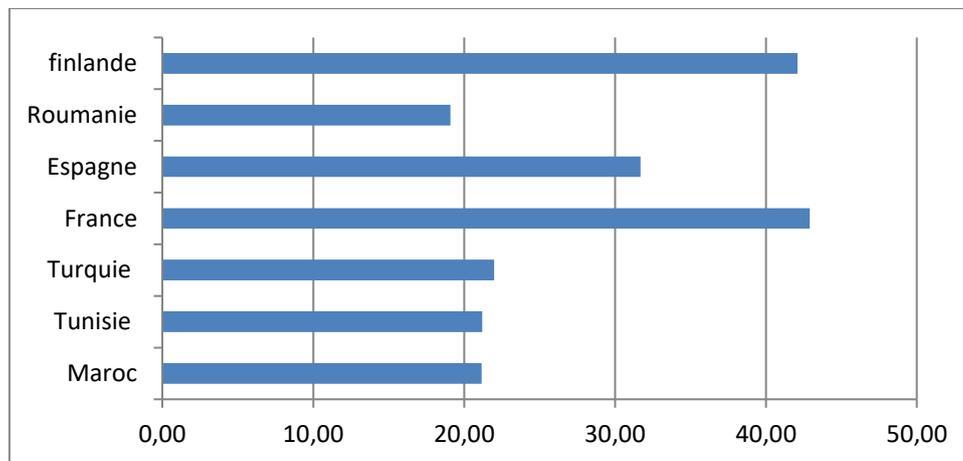
A titre de comparaison, les recettes fiscales rapportées au PIB pour les pays analysés se présentent comme suit :

Tableau 5. Comparaison de la Pression Fiscale en %

Pays	Maroc	Tunisie	Turquie	France	Espagne	Roumanie	Finlande
Pression Fiscale en %	21,15	21,20	22,00	42,90	31,70	19,10	42,10

Source : réalisé par nos soins.

Figure 4. Recettes fiscales rapportées au PIB



Source: réalisé par nos soins

"La comparaison de ces niveaux de pression fiscale doit toutefois être menée avec prudence puisque les paramètres composant ces ratios sont différents d'un pays à un autre. En effet, à titre indicatif, en France la pression fiscale annoncée couvre l'ensemble des prélèvements obligatoires, y compris les prélèvements sociaux. Aussi, la répartition de cette pression fiscale sur les différentes catégories de contribuables mérite une analyse plus poussée en raison de la concentration de son poids sur un nombre souvent limité de contribuable et en raison de l'existence d'exonération fiscale sur des activités contribuant de façon importante à la formation du PIB (agricultures par exemple). A ce titre, il convient de noter qu'au Maroc 82% des recettes de l'IS proviennent de la performance de 2% des sociétés et 73% des recettes de l'IR sont perçues sur les salariés du secteur public et privé. La faible contribution des personnes physiques non salariées (commerçants, entrepreneur exerçant à titre individuel, professions libérales) est très remarquable".

"Cette caractéristique semble être corrélée au niveau du développement économique et social du pays. En effet, en Tunisie, l'IR sur les salaires contribue à hauteur de 39% du total des impôts directs contre 11% pour les autres revenus soumis à l'IR et 50% pour l'IS. Par contre en France, les grandes entreprises (chiffre d'affaires hors taxes >400 millions euro) ont acquitté 55 Milliards d'euros dont 28,3 milliards au titre de la TVA (soit 30% du total national) et 16,7 milliards d'euros au titre de l'IS (soit 40% du total national). En Finlande, sur le montant total des impôts payés, il est estimé que la part des ménages est d'environ 84% et celles des sociétés d'environ 16%".

4. Conclusion

"La réforme des mécanismes majeurs qui régulent l'économie du Pays apparaît clairement comme une nécessité : système fiscal, système de protection sociale, système de compensation, système de solidarité, système de péréquation régionale dans le cadre de la nouvelle politique de régionalisation. Ces mécanismes sont interdépendants, parce qu'ils sont tous basés d'un côté sur le principe du prélèvement (impôts, cotisations sociales, taxes) qui pèse essentiellement sur les ménages et le tissu productif, et de l'autre côté sur les mécanismes de réaffectation et de redistribution. Plusieurs interrogations sera prendre en compte dans la définition des réformes à opérer ":

- "Sur quelles bases opérer les prélèvements, tout en favorisant le développement de la classe moyenne et le soutien de son pouvoir d'achat, et tout en permettant à l'investissement de prospérer et au tissu productif de rester compétitif" ?
- "Comment soutenir la consommation des ménages, moteur de la croissance, sans que cela ne profite exagérément aux importations et à l'accentuation du déséquilibre de la balance commerciale" ?
- "Comment assurer une péréquation adéquate en faveur des collectivités territoriales défavorisées sans tomber dans le piège de l'assistanat permanent" ?
- "Comment assurer l'attractivité nécessaire de l'économie pour attirer les investisseurs et les projets dans une compétition aujourd'hui mondialisée" ?
- "Et enfin comment assurer tout cela avec le respect des règles de justice et d'équité sans lesquels aucune adhésion au projet de réforme ne peut être pérenne" ?

Références bibliographiques

1. Afonso, A. (1999). Public Dept Neutrality And Private Consumption: Some Evidence From The Euro Area. *Working Paper N° 11, Technical University Of Lisbon*.
2. Akboul Naima & Ragbi Bouameur (2015), "Evaluation De L'Orientation Budgétaire Au Maroc", In *Politique Budgétaire Et Activité Economique Au Maroc*, Ouvrage Collectif, Rabat (Maroc).
3. Akhtar, M. A., & Harris, E. S. (1992). The Supply-Side Consequences Of U.S. Fiscal Policy In The 1980s. *Federal Reserve Bank Of New York Quarterly Review*, 17(1), 1-20.
4. Alesina, A., Ardagna, S., Perotti, R., & Schiantarelli, F. (2002). Fiscal Policy, Profits, And Investment. *American Economic Review*, 92(3), 571-589.
5. Aschauer, D. A. (1985). Fiscal Policy And Aggregate Demand. *The American Economic Review*, 75(1): 117-127. Not To Pool: Homogeneous Versus Heterogeneous Estimators Applied To Cigarette Demand. *Review Of Economics And Statistics* 82 (1), 117-126. Bam (1990-2013). Rapport D'activité Annuel. Bank Al Maghreb, Maroc.
6. Barro, R. (1989). The Ricardian Approach To Budgets Deficits. *Journal Of Economic Perspectives*, 3(2): 37-54.
7. Barro, R.J. (1990), Government Spending In A Simple Model Of Endogenous Growth, *Journal Of Political Economy*, Vol. 98. <https://doi.org/10.3386/W258>

8. Barro, R. J. (1996). Determinants Of Economic Growth: A Cross Country Empirical Study. Nber.
9. Bernheim, D. (1988). Ricardian Equivalence : An Evaluation Of Theory And Evidence. *National Bureau Of Economic Research Working Papers N°2330*, Pages 263–316. [Http://Www.Nber.Org/Books/Fisc87-1](http://www.nber.org/books/fisc87-1).
10. Blanchard, O. J, & Quah, D. (1988), The Dynamic Effect Of Aggregate Demand And Supply Disturbances, National Bureau Of Economic Research, No 2727.
11. Blanchard, O., Perotti, R., (2002) «An Empirical Characterization Of The Dynamic Effects Of Changes In Government Spending And Taxes On Output », In *Quarterly Journal Of Economics* 117(4), 1329-68.
12. Chang, T., Liu, W. R., & Thompson, H. (2002). The Viability Of Fiscal Policy In South Korea, Taiwan, And Thailand. *Asean Economic Bulletin*, 19(2), 170-177.
13. Creel, J., Ducoudré, B., Mathieu, C. Et Sterdyniak, H. (2005). Doit-On Oublier La Politique Budgétaire : Une Analyse Critique De La Nouvelle Théorie Anti-Keynésienne Des Finances Publiques. *Revue De L'ofce*, 92:43–97.
14. Dahlby, B. (2003). Restructuring The Canadian Tax Mix By Changing The Direct/Indirect Tax Mix In Tax Reform In Canada: Our Path To Greater Prosperity Edited By H. Grubel, Fraser Institute, Vancouver, Pp.77-108.
15. Easterly, W., & Rebelo, S. (1993). Fiscal Policy And Economic Growth: An Empirical Investigation. *Journal Of Monetary Economics*, 32, 417-458.
16. Edelberg, W., Eichenbaum, M., & Fisher, J. D. M. (1999). Understanding The Effects Of A Shock To Government Purchases. *Review Of Economic Dynamics*, 2(1), 166-206.
17. El Kadmiri, M. (1995). La Classification Des Dépenses Publiques Au Maroc A Travers La Mise En Oeuvre De La Nouvelle Nomenclature Budgétaire. *Revue Juridique Politique Et Economique Du Maroc*, 28:163–206.
18. Fan, S., & Rao, N. (2003). Public Spending In Developing Countries: Trends, Determination, And Impact. Retrieved 7 December 2007 From [Http://Www.Ifpri.Org/Divs/Eptd/Dp/ Papers/Eptdp99.Pdf](http://www.ifpri.org/divs/eptd/dp/papers/eptdp99.pdf)
19. Garcia-Mila, T. (1989). Some Empirical Evidence On Government Purchase Multipliers. *Economics Letters*, 31(4), 375-380.
20. Granger, C. Et Newbold, P. (1974). Spurious Regressions In Econometrics. *Journal Of Econometrics*, 2(2): 111–120.
21. Johansen, S. (1992). Cointegration In Partial Systems And The Efficiency Of Single-Equation Analysis. *Journal Of Econometrics*, 52, 389-402.

22. Juselius, K. (2006). *The Cointegrated Var Model*. New York: Oxford University Press
23. Karim, M. (2010). *Viabilité Des Finances Publiques Marocaines*. L'harmattan. Keynes, J. M. (1936), *Théorie Générale De L'emploi, De L'intérêt Et De La Monnaie*, Traduction Française De Largentaye J., Payot, (1982), Disponible Sur [Www.Uqac.Cal](http://www.Uqac.Cal)
24. Keynes, J.M (1936). *The General Theory Of Employment, Interest And Money*. Macmillan, London.
25. Musgrave, R. (1959). *The Theory Of Public Finance*. Mcgraw-Hill, New York.
26. Pecorino, P. (1993). Tax Structure And Growth In A Model With Human Capital. *Journal Of Public Economics*.
27. Perotti, R. (1999). Fiscal Policy In Good Times And Bad. *The Quarterly Journal Of Economics*, 114(4): 1399–1436.
28. Ricardo, D. (1817). *On The Principles Of Political Economy And Taxation*, In P. Sraffa (Ed.) *Volume I, 1951, The Works And Correspondence Of David Ricardo*. Cambridge.
29. Sagou, M. (2006). Les Politiques Macro-Economiques : Les Politiques Budgétaires Et Monétaires Du Maroc Depuis Cinquante Ans Et Perspectives Pour Les Vingt Prochaines Années. *Document De Travail*.
30. Solow, R. (1956). A Contribution To The Theory Of Economic Growth. *Quarterly Journal Of Economics* Lxx, 65–94.
31. Tanimoune, N.A., Combes, J.L. Et Plane, P. (2008). La Politique Budgétaire Et Ses Effets De Seuil Sur L'activité En Union Economique Et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa). *Economie & Prévision*, 5(186): 145– 162.
32. Van Den Bergh, J. C., Van Der Straaten, J., (1997) “Economy And Ecosystems In Change: Analytical And Historical Approaches”, Edward Elgar Publishing Ltd, 75-95.
33. Zandi, M. M., (2008) “Assessing The Macro Economic Impact Of Fiscal Stimulus”, Moody's Economy.Com